

## Mission commerciale à Shanghai - Chine

DATES : 14 au 18 novembre 2017

### Lignes directrices

Date limite pour la réception des candidatures : **le vendredi 30 juin 2017**

---

#### ➡ Nouveau cette année

##### Objectifs

Livres Canada Books met sur pied une mission commerciale à Shanghai afin d'évaluer le potentiel du marché chinois pour les éditeurs canadiens de livres jeunesse. L'information recueillie pendant cette mission aidera Livres Canada Books à orienter ses programmes et services.

- ➡ La délégation sera formée d'une dizaine d'éditeurs canadiens de livres jeunesse représentatifs de l'industrie et actifs sur le marché chinois. Les délégués rencontreront des éditeurs chinois ciblés et des partenaires potentiels afin d'élargir leur connaissance du marché en amont et pendant la Foire internationale du livre jeunesse de Shanghai. Le directeur général de Livres Canada Books accompagnera la délégation.

##### Critères d'admissibilité

Pour être admissible à la mission commerciale, le demandeur doit avoir soumis une demande dans le cadre du PACDÉ 2017-2018. Par la suite, le demandeur devra se voir confirmé admissible à ce programme.

- Le demandeur doit avoir rempli, à la date limite de présentation de la demande, ses obligations contractuelles relatives aux redevances versées aux auteurs.
- Le demandeur doit avoir été confirmé admissible et s'acquitter de toutes les conditions du Fonds du livre du Canada du ministère du Patrimoine canadien pour être admissible dans le cadre de cette mission et des autres programmes d'aide financière administrés par Livres Canada Books.
- Livres Canada Books considérera le demandeur non admissible à l'aide financière dans le cadre de cette mission si le demandeur ne respecte pas toutes les conditions stipulées dans ces lignes directrices.
- Les associations provinciales ou nationales ne sont pas admissibles à cette mission.

##### Conditions générales

Le demandeur doit se conformer à toutes les conditions énoncées dans ces lignes directrices.

##### Processus d'évaluation

- ➡ Livres Canada Books sélectionnera une dizaine d'éditeurs pour représenter le livre jeunesse.

##### Critères de sélection

Le choix des délégués par Livres Canada Books sera fait en tenant compte des objectifs de la mission commerciale et des critères suivants :

- Potentiel des titres du demandeur sur le marché chinois pour le livre jeunesse.
- Degré de développement et d'implantation de la stratégie d'exportation en Chine du demandeur.
- Qualité des réponses et des arguments présentés par le demandeur.

##### Responsabilités des délégués

Les délégués seront tenus de prendre part aux rencontres préparatoires et de se préparer adéquatement à la mission commerciale.

Après la mission commerciale, chaque délégué devra contribuer à la rédaction du rapport de mission et participer à un webinaire afin de partager les expériences acquises avec des éditeurs qui n'ont pas eu la chance de participer à la mission.

### ➡ **Allocation de voyage**

**Les délégués de la mission devront utiliser le programme PACDÉ pour couvrir leurs frais de voyages. Chaque délégué admissible se verra attribuer un événement et un délégué supplémentaires à leur accord de contribution PACDÉ 2017-2018 pour cinq jours passés à la mission. Se référer aux lignes directrices du PACDÉ 2017-2018 pour plus de détails.**

### **Période de la mission**

L'aide financière disponible a trait exclusivement aux activités effectuées par les délégués entre le 14 au 18 novembre 2017. Un programme complet de la mission commerciale sera disponible en novembre 2017.

### **Formalités de demande**

Le demandeur doit compléter les parties A et B du formulaire de demande.

### **Obligations après la mission**

Afin d'avoir ses dépenses admissibles couvertes dans le cadre de la mission commerciale de Livres Canada Books en Chine, le demandeur doit soumettre les reçus de transport originaux et un rapport de mission.

En soumettant une réclamation pour la mission commerciale dans le cadre du PACDÉ, veuillez-vous assurer de bien remplir toutes les sections du formulaire de réclamation, y compris la section portant sur le transport, et fournir des pièces justificatives indiquant le tarif.

Quand le billet de transport n'indique pas le tarif, les bénéficiaires doivent soumettre un autre document à l'appui confirmant le tarif (une facture de la compagnie aérienne ou de l'agence de voyage ou un reçu). Des confirmations imprimées de réservations par Internet qui indiquent le tarif et l'itinéraire sont également admissibles. Les relevés de comptes de cartes de crédit **ne seront pas considérés** comme des documents admissibles pour le transport. Seules les dépenses payées en argent sont admissibles. Les billets qui auront été obtenus par le troc ou par des points (Air Miles, Aéroplan, etc.) ne pourront être inclus dans le calcul de la contribution.

- ➡ Le délégué doit fournir l'original de la note d'hébergement comme preuve de la durée de son séjour dans la ville où a lieu la mission commerciale. Les reçus de stationnement, de transport local et les frais de repas ne sont plus des pièces justificatives admissibles pour le calcul de l'allocation de voyage. Advenant le cas où le délégué reste dans un établissement non-commercial, il pourra soumettre une communication attestant le nombre de nuits de son séjour. Des documents réservés à l'interne ou non-officiels et les documents faits à la main (par exemple: des réquisitions de paiement ou des rapports de dépenses réservés à l'interne) ne sont pas admissibles comme preuve de séjour.

### **Exigences de production de rapports**

Livres Canada Books fera parvenir les contributions pour la mission commerciale aux demandeurs admissibles qui auront présenté des réclamations complètes en bonne et due forme (voir la section *Obligations après la mission* ci-dessus).

### **Procédure d'appel**

Les demandeurs peuvent faire appel des décisions rendues dans le cadre de la mission commerciale en s'adressant par écrit au Président de Livres Canada Books. Les appels peuvent être interjetés au plus tard quinze (15) jours après la date à laquelle la décision de Livres Canada Books a été transmise au demandeur. Le comité d'appels examinera les appels uniquement s'il existe une preuve claire et irréfutable de vice de procédure et / ou d'erreur de la part du Secrétariat de Livres Canada Books dans le traitement de la demande de l'entreprise.

## **Audit**

Livres Canada Books se réserve le droit de procéder à l'audit des comptes de toute maison d'édition ayant reçu une aide financière au titre des programmes de Livres Canada Books, en faisant notamment des audits au hasard. S'il existe un écart important entre les données des rapports du bénéficiaire et celles de l'auditeur de Livres Canada Books et que la contribution doit être rajustée, la moitié (50 %) des coûts de l'audit sera à la charge du bénéficiaire. Les maisons d'éditions visées par l'audit sont choisies au hasard. En dépit de la sélection aléatoire, la gestionnaire des programmes peut, de concert avec le directeur général, sélectionner une maison d'édition ou plus dont les renseignements financiers, les rapports ou d'autres documents contiennent des informations douteuses ou inconséquentes.

## **Renseignements supplémentaires**

Les demandeurs qui ont des questions au sujet des modalités de demande de Livres Canada Books sont invités à communiquer avec nous le plus tôt possible afin que nous puissions y répondre avant la date limite du 30 juin 2017.

Livres Canada Books  
1, rue Nicholas, bureau 504  
Ottawa (Ontario)  
K1N 7B7  
[www.livrescanadabooks.com](http://www.livrescanadabooks.com)

Christy Doucet, Gestionnaire, Programmes  
Téléphone : (613) 562-2324, poste 225  
Télécopieur : (613) 562-2329  
[cdoucet@livrescanadabooks.com](mailto:cdoucet@livrescanadabooks.com)